



OFFICE DES CEREALES

Consultation N° C2/0003/24

L'Office des Céréales lance une consultation pour la réhabilitation et la rénovation des circuits d'air. Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (service achat des équipements).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à l'article 7 du cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, sous enveloppe fermées et scellées, libellées au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1080 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR Consultation N° C2/0003/24 : Réhabilitation et rénovation des circuits d'air** ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **27 Février 2024**, le cachet du bureau d'Ordre Central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **90 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre non accompagné par la caution bancaire provisoire (**Lot N°01→200 D ; Lot N°02→800 D**) ou qui est parvenue au delà de la date limite sera rejetée.

